

clare avoir recu. lu et compris, préalablement à la signature des présentes la note d'information relative aux personnes autres entités.

Le client certifie l'exactitude et l'exhaustivité des informations renseignées ci-dessus et s'engage à informer immédiatement la BRED de tout changement de situation nécessitant la mise à jour de cette déclaration.

A défaut de communiquer tout ou partie de ces données ou en cas d'incohérences/contradictions non justifiées entre les déclarations effectuées dans cette auto-certification et les autres informations dont dispose la BRED, le client comprend que ses comptes pourront être déclarés à l'administration fiscale française sur la base des indices de résidence fiscale déjà connus de la BRED, conformément à la règlementation relative à l'échange automatique d'informations. L'administration fiscale française transmettra ces informations aux administrations fiscales du ou des pays de résidence fiscale(s) concerné(s).

Enfin, à défaut de communiquer son statut, le client comprend qu'il sera considéré comme une Entité Non Financière Passive et que les Bénéficiaires effectifs pourront faire l'objet d'une déclaration à l'administration fiscale française sur la base des informations dont dispose la BRED, conformément à la règlementation relative à l'échange automatique d'informations. L'administration fiscale française transmettra ces informations aux administrations fiscales du ou des pays de résidence fiscale concerné(s).

Nous attirons votre attention sur le fait qu'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ou faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié est puni, conformément à l'article 441-7 du Code pénal, d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende. Ces peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou au patrimoine d'autrui.

Fait à VILLIERS SUR MARNE

Le 21/11/2017

Représentant légal ou autorisé de DISTRIBUTION PARFUMS ACCESSOIRES

Signature(8)

Nom: BRANDICOURT

Prénom: SYLVAIN

Fonction au sein de l'entité cliente : GERANT

DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel des personnes physiques recueillies dans le présent document sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale. Elles sont destinées à la BRED, responsable du traitement ainsi que, le cas échéant, aux établissements dont la banque distribue les produits, dans la limite des clients concernés et à l'administration fiscale française pour transmission à l'administration fiscale du (des) pays de résidence fiscale du titulaire du compte ainsi que des Bénéficiaires effectifs si la règlementation concernant l'échange automatique d'informations l'exige.

Les personnes physiques disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information à caractère personnel les concernant auprès de la BRED Banque Populaire - Département Vie du compte 9761 C - 4, route de la Pyramide - 75132 PARIS Cedex 12 par courrier accompagné d'une photocopie de tout document d'identité signé.

- Le signataire s'engage à informer les personnes physiques nommément visées dans la présente auto-certification que :
- leurs données à caractère personnel ainsi recueillies sont obligatoires et ont pour finalité le respect de la réglementation concernant l'échange automatiqued'informations relatif aux comptes en matière fiscale,
- et qu'elles peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification auprès de la BRED Banque Populaire, Direction de la Conformité, 4, route de la Pyramide - CS 31263 - 75132 PARIS Cedex 12, accompagné d'une copie d'un document d'identité signé.
- (1) La règlementation concernant l'échange automatique d'informations relatif aux comptes en matière fiscale vise :
- la loi n° 2014-1098 du 29 septembre 2014 ratifiant l'Accord intergouvernemental entre la France et les États-Unis d'Amérique en vue d'améliorer le respect des obligations fiscales à l'échelle internationale et de mettre en oeuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers (dite « Loi FATCA »);
- la directive 2014/107/UE du Conseil du 9 décembre 2014 modifiant la directive 2011/16/UE en ce qui concerne l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal ;
- l'accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatif aux comptes financiers signé par la France le 29 octobre 2014 et la Norme commune de déclaration approuvée par le Conseil de l'OCDE le 15 juillet 2014 (ci-après « NCD »).
- (2) Si le client n'a pas de résidence fiscale, veuillez indiquer le pays de situation de l'établissement principal ou le siège de direction effective de l'entité cliente.
- (3)(5) En tant qu'institution financière, la BRED n'est pas habilitée à remplir ce document au nom du client ou à lui fournir des conseils fiscaux en vue de remplir ce document. Aussi, en cas de doute sur le statut du client ou sur sa résidence fiscale, il est vivement recommandé de consulter un conseiller fiscal.
- (4) Le NIF n'est pas obligatoire pour les clients dont le pays de résidence fiscale est la France.
- (6) Les revenus passifs s'entendent généralement des revenus tels que les dividendes, intérêts, loyers etc.
- (7) Si différent du pourcentage de détention du capital.
- (8) UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX COMPTES : A défaut de signature de la présente auto-certification, la BRED ne pourra pas procéder à l'ouverture du compte. SI vous êtes présent à l'ouverture de compte, une copie de la présente auto-certification signée vous est remise ce jour.

Société anonyme coopérative de banque populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, au capital de 639 838 568,09 euros. 552091795 RCS Paris - Ident. TVA FR 09 552 091 795 - n°ORIAS 07 003 608 Siège social : 18, Quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12.